

Sœurs de Saint-Paul de Chartres

(Dernière mise à jour le : 05/11/2021)

Historique

La congrégation est fondée sous le titre de Filles de l'école en 1696 par le père Louis Chauvet (1664-1710), curé de la paroisse de Levesville-la-Chenard (Eure-et-Loir). Elle se consacre à l'éducation et aux soins des malades. Avec la Révolution française, les religieuses sont dispersées et les maisons supprimées, mais l'institut est réorganisé par Marie Josseume en 1794. En 1818, elles prennent pied à la Martinique et en 1820, à la Guadeloupe, à la demande du gouvernement de fournir des infirmières dans les hôpitaux militaires. Au fil du temps, la congrégation intègre les Sœurs de l'Instruction chrétienne de Dourdan, les Filles de la Réparation de Gallardon et Sœurs de Sainte-Marie de la Famille.

Responsable des archives

Sœur Monique-Carole Ramaroson

Adresse du service d'archives

5, rue Saint-Jacques, 28000 Chartres

Téléphone / Fax

02 37 21 93 23

Adresse mail

jhsineau@wanadoo.fr

Site internet

Conditions de consultation et de communication

Sur rendez-vous : 9h-11h 15 et 14h 30-16h 30. Egalement par correspondance.

Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés

Entre 250 et 300 ml.

Les fonds

Fonds Principal

Archives du fondateur et/ou de la fondatrice :

Uniquement un testament.

Archives d'administration de la congrégation, administration des personnes et des biens, activités et spiritualité :

Oui.

Archives des provinces et/ou des communautés fermées :

Oui. Pour les provinces, archives jusqu'en 1960 environ.

Archives personnelles des religieux ou religieuses :

Oui.

Documentation imprimée :

Oui.

Archives audiovisuelles :

Très peu.

Archives numériques :

Très peu.

Autres fonds

Fonds des Sœurs de l'Instruction chrétienne de Dourdan.

Fonds des Filles de la Réparation de Gallardon.

Fonds des Sœurs de Sainte-Marie de la Famille.